REPUBLIQUE FRANCAISE

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS
(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBÉRATIONS du CONSEIL de COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION

Effectif légal du conseil communautaire : 60

Nombre de conseillers en exercice : 60

Nombre de conseillers présents ou représentés : 59

Nombre de votants : 59

Date de convocation : 16 mars 2022

Date d'affichage du compte-rendu : 30 mars 2022

Objet : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) : bilan 2021

Délibération n°18

L'AN deux mille vingt-deux, le mardi 22 mars, le conseil communautaire, convoqué le 16 mars 2022 s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M BARBECOT Jacques, M BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DUBOIS Gérard, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M IMBERT Didier, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, M PECOUL Pierre, Mme PIRES-BEAUNE Christine, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, M VILLAFRANCA Grégory, **titulaires.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M AGBESSI Eric *a donné pouvoir à* M VILLAFRANCA Grégory
- M AYRAL Jean-Paul *a donné pouvoir à* M MELIS Christian
- M BOISSET Jean-Pierre *a donné pouvoir à* M PECOUL Pierre
- M BRAULT Charles *a donné pouvoir à* M DE ABREU Jérôme
- M CHAUVIN Lionel *a donné pouvoir à* M BONNICHON Frédéric
- Mme DE MARCHI Véronique *a donné pouvoir à* Mme VAUGIEN Evelyne
- M DESMARETS Pierre *a donné pouvoir à* M PECOUL Pierre
- M DUCHÉ Dominique *a donné pouvoir à* M MAGNET Fabrice
- Mme NIORT Nathalie *a donné pouvoir à* Mme PIRES-BEAUNE Christine
- Mme PANIAGUA Murielle, *a donné pouvoir à* M REGNOUX Marc
- Mme PERRETON Régine *a donné pouvoir à* M RAYMOND Vincent
- Mme ROUSSEL Sandrine *a donné pouvoir à* M CHASSAING Pierre
- Mme VEYLAND Anne *a donné pouvoir à* Mme BERTHELEMY Hélène
- M WEINMEISTER Nicolas *a donné pouvoir à* Mme HOARAU Catherine

Absent :

- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie

< > < > < > < > <>

Secrétaire de Séance : M THEVENOT Laurent

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220322-DELIB2022032218-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Rapport n°18 – Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) : bilan 2021

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 1413-1 relatif à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL),
Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),
Vu la délibération n°20200929.01 du conseil communautaire du 29 septembre 2020 portant constitution et désignation des membres de la CCSPL de RLV,

Considérant qu'au cours de l'année 2021, la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) s'est réunie à quatre reprises et a examiné les dossiers suivants :

Réunion du 25 mai 2021

- ✓ Grotte de la Pierre à Volvic : examen du rapport d'activité 2020,
- ✓ Centre d'hébergement collectif Clair Matin à Saint-Ours-les-Roches : examen du rapport d'activité 2020,
- ✓ Transport public de personnes : examen du rapport d'activité de l'exploitant du service pour l'exercice 2020,
- ✓ Examen du règlement du service d'eau potable de Malauzat (secteur Saint-Genest-l'Enfant),
- ✓ Examen du règlement du service d'assainissement collectif de Malauzat,
- ✓ Examen du règlement du service d'eau potable de Pulvérières,
- ✓ Examen du règlement du service d'assainissement collectif de Pulvérières,
- ✓ Examen du règlement du service d'assainissement collectif de Saint-Bonnet-près-Riom.

Réunion du 22 juin 2021

- ✓ Gestion de la structure multi-accueil de Mozac – convention de DSP.

Réunion du 15 septembre 2021

- ✓ Syndicat du Bois de l'Aumône : examen du rapport d'activité 2020,
- ✓ Riom Chaleur Bois Energie (RCBE) : examen du rapport d'activité 2020.

Réunion du 25 novembre 2021

- ✓ SICTOM de PONTGIBAUD/PONTAUMUR – Examen du rapport d'activité 2020,
- ✓ Eau et Assainissement – Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service.

Le conseil communautaire, sur proposition du Vice-Président délégué aux finances et à l'administration, prend acte du rapport qui lui est présenté.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.
A Riom, le 23 mars 2022

Le Président

Frédéric BONNICHON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION Riom Limagne et Volcans

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220322-DELIB2022032218-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022